

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2014

---

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD52

présenté par  
M. Chanteguet

-----

### ARTICLE 6

I. Au premier alinéa, substituer à la référence :

« 3 »,

la référence :

« L. 5442-2 ».

II. À l'alinéa 4, substituer à la référence :

« 1<sup>er</sup> »,

la référence :

« L. 5441-1 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.